

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial doit aussi permettre de laisser les énergies fossiles dans le sol !

« Les pays sont loin de tenir leurs promesses et leurs engagements climatiques. Il est temps de se réveiller et d'accélérer la cadence ! Le problème n'est pas seulement les émissions des énergies fossiles. Ce sont les énergies fossiles elles-mêmes, point final ! » disait Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, le 15 juin dernier.

Le message est clair et vient s'ajouter à ceux des scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui exhortent l'ensemble des pays à laisser les énergies fossiles dans leurs sols, maintenant. En parallèle, les industries du secteur, charbon, pétrole et gaz, doivent s'éloigner plus rapidement encore de produits « incompatibles avec la survie des humains ».

Nous, députées et députés issus de bords divers, conformément aux recommandations des scientifiques, appelons à notre tour les entreprises du secteur à interrompre tout nouveau projet fossile, car ces investissements les engagent pour plusieurs années, voire plusieurs décennies, et nos sociétés avec. Ils conduisent à verrouiller nos systèmes énergétiques en dépit de l'urgence climatique.

Nous appelons le gouvernement à soutenir un traité de non-prolifération des énergies fossiles et invitons la France à contribuer activement à son avènement. Il nous faut urgemment lutter contre l'expansion des projets d'énergies fossiles, de manière coordonnée et à l'échelle mondiale, afin de respecter les engagements que nous avons pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, notamment son objectif de limiter le réchauffement climatique en deçà de 2°C d'ici 2100.

Cet appel peut aisément trouver un écho au regard des avancées déjà opérées ces dernières années en la matière : retrait du Traité sur la Charte de l'Énergie ; adoption dans le budget 2023 du non-octroi de la garantie de l'Etat à des projets qui ont pour objet direct l'exploration, production, transport, stockage, raffinage ou distribution de fossiles ; transposition prochaine d'une directive européenne sur la transparence extra-financière des entreprises ; instauration d'un devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre vis-à-vis de leurs filiales (loi du 27 mars 2017) ; fin de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures sur le sol français (loi du 30 décembre 2017) ; ...

Nous appelons enfin le secteur financier à être ambitieux et exigeant dans ses engagements pour des alternatives durables à l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial organisé à Paris aujourd'hui et demain (les 22 et 23 juin) : c'est là le cap qui doit être fixé.

En organisant ce rendez-vous, la France souhaite réaffirmer un fort leadership dans la lutte contre le changement climatique. Ce sommet est une occasion unique de redéfinir l'architecture financière internationale et de trouver de nouveaux mécanismes de financement pour lutter contre les impacts du dérèglement de notre climat. C'est aussi une occasion unique de s'engager fermement et clairement contre les combustibles fossiles, première cause du changement climatique, et le financement d'alternatives durables. Car, si la lutte contre les "bombes climatiques" a pris une grande ampleur, les interpellations des scientifiques et des associations resteront vaines tant qu'il restera des établissements bancaires pour les financer ou des compagnies d'assurance prêtes à les couvrir.

Il est urgent que les pays promeuvent et soutiennent des "mécanismes de financement justes et innovants" pour permettre un accès à une énergie sûre, abordable et durable pour toutes et tous, loin des énergies fossiles.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut inclure, dans ce Nouveau pacte financier mondial, des opportunités de financement aux pays qui disposent de ressources fossiles et souhaiteraient se développer sans les exploiter. Sans sortie coordonnée des énergies fossiles, les impacts du dérèglement climatique seront extrêmement coûteux, humainement, mais aussi financièrement. Ce Sommet est une occasion unique d'inverser la tendance.

Signataires :

Madame Anne-Laure BABAULT, Députée (MoDem), de la 2e circonscription de Charente-Maritime

Madame Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, Députée (Renaissance) de la 10e circonscription de l'Isère

Madame Marie POCHON, Députée (Écologiste - NUPES) de la 3e circonscription de la Drôme
Monsieur Dominique POTIER, Député (Socialistes et apparentés) de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle

Madame Anne-Cécile VIOLLAND, Députée (Horizons) de la 5e circonscription de Haute-Savoie